

Communiqué de presse,
Paris, le 2 novembre 2023

#Artisanat / #Solutions et matériels électriques / #Formation / #Énergie durable

La CAPEB et Sonepar France signent un partenariat pour répondre aux enjeux d'économies d'énergie des bâtiments

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, annonce ce jour avoir conclu un partenariat avec Sonepar France, acteur majeur de la distribution aux professionnels de matériels électriques, solutions et services associés. Cet accord vise à apporter toujours davantage de conseils et solutions performantes pour répondre aux besoins quotidiens des artisans du bâtiment et ainsi leur faciliter l'exécution de leurs chantiers. Il permettra également de faire face aux enjeux du développement durable par la mise à disposition d'outils facilitant l'information et le renforcement des compétences des entreprises adhérentes en matière de travaux d'économies d'énergie.

Cet accord entend accompagner la montée en offre et en compétences des entreprises artisanales du bâtiment sur les solutions électriques innovantes proposées par Sonepar. Groupe familial indépendant, Sonepar propose une large offre de produits et services couvrant tous les besoins d'un chantier : notamment en appareillage, bornes pour véhicule électrique, luminaires, équipements réseaux de données, pompes à chaleur. Au cœur des enjeux de la transition énergétique, Sonepar développe également de nombreuses solutions d'énergies renouvelables, par exemple dans la production d'énergie photovoltaïque.

Concrètement, ce partenariat comprend trois grands volets : le premier concerne la mise en place d'actions de conseil et de formation à destination des artisans ; le deuxième porte sur l'échange de visibilité entre les deux partenaires ; enfin, le troisième volet vise à favoriser les rapprochements entre les CAPEB départementales et le réseau commercial de Sonepar France.

Ce partenariat permettra ainsi promouvoir les travaux d'économies d'énergie, de proposer une expertise technique en matière d'efficacité énergétique et d'apporter des services opérationnels pour répondre aux exigences environnementales réglementaires.

Sonepar France se propose avec ce partenariat d'accompagner les adhérents de la CAPEB avec ses 480 agences de proximité, près de 2 millions de références accessibles 24h/24 7j/7 via www.sonepar.fr, et une infrastructure logistique garantissant la livraison des produits sur les chantiers le matin avant 7h.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « *Nous sommes ravis de nous associer à Sonepar, qui est le numéro 1 mondial des ventes de matériels électriques à haute performance énergétique. Ce partenariat nous permettra de renforcer l'offre et les compétences de nos adhérents afin qu'ils puissent répondre toujours plus efficacement aux nouvelles attentes et exigences en matière d'économies d'énergie et de durabilité des bâtiments.* »

Léopold Bernard, Directeur Général Opérations Sonepar France, conclut « *Cette coopération stratégique avec la CAPEB et ses adhérents illustre notre engagement de proximité auprès des entreprises artisanales du bâtiment. Nos 5 000 collaborateurs ont à cœur de faciliter le quotidien des entreprises artisanales du bâtiment et de leur permettre de faire face aux grands enjeux énergétiques d'aujourd'hui et de demain. Par cet accord, Sonepar France s'engage à être le partenaire de référence des entreprises artisanales du bâtiment.* »



À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour).

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent dans le bâtiment :

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 518 599 salariés, soit 47 % des salariés
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

À propos de Sonepar France

Sonepar est un groupe familial indépendant, leader mondial de la distribution aux professionnels de matériels électriques, solutions et services associés. Grâce à la densité de son réseau d'enseignes de distribution opérant dans 40 pays, le Groupe conduit une ambitieuse transformation pour devenir le premier distributeur de matériel électrique au monde à proposer à tous ses clients une expérience omnicanale entièrement numérisée et synchronisée. Fort des compétences et de la passion de ses 44 000 collaborateurs, Sonepar a réalisé un chiffre d'affaires de 32,4 milliards d'euros en 2022. Le groupe Sonepar met tout en œuvre pour faciliter la vie de ses clients, en agence, en visite sur le terrain, par téléphone ou via un site Internet – quel que soit le mode d'interaction souhaité. www.sonepar.com

En France, Sonepar s'appuie sur les compétences de ses 5 500 collaborateurs, grâce à son réseau de 480 agences et 6 plateformes logistiques réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et les DOM-TOM. Sonepar France propose une offre complète en combinant le Réseau Généraliste Sonepar avec le Réseau d'enseignes spécialisées en Génie climatique (CD Sud et 3C), en Photovoltaïque (Alliantz) et en Courants faibles (CCF).

Contacts presse :

Agence Edifice

Laëtitia Guittard - 06 76 13 71 55 - laetitia@edifice-communication.com

Orline Nzuzi - 06 76 97 15 78 - orline@edifice-communication.com

Alexandre Boisseau de Mellanville 06 50 71 45 42 - alexandre@edifice-communication.com

Amine Moussaoui – 06 99 81 59 04 – amine@edifice-communication.com